

Le Financier

Printemps 2019

Comment fonctionne un fonds d'investissement ?

Vous souhaiteriez investir, mais vous n'êtes pas suffisamment expérimenté pour bâtir votre portefeuille ? Dans ce cas, un fonds d'investissement pourrait être la bonne solution pour vous.

Les fonds d'investissement permettent de bénéficier de l'effet de levier généré par la mise en commun des sommes des épargnants. Bien adaptés aux petits investisseurs, ils donnent aussi accès à une gamme d'investissements qui serait autrement hors de leur portée.

Une grande variété

Chaque fonds possède son propre objectif, de même qu'une stratégie, une composition et un niveau de risque spécifiques. Voici différents types.



Fonds d'actions

Ils conviennent à un profil d'investisseur qui recherche un potentiel de croissance à long terme. Leur diversification permet d'être exposé à différents marchés.



Fonds à revenu fixe

Leur rendement est relativement modeste, mais ils assurent des revenus stables et offrent un niveau de risque faible à moyen.



Fonds équilibrés

Ils combinent des actions ordinaires et privilégiées de sociétés, des titres d'emprunt et des instruments du marché monétaire. La diversification des placements confère une certaine stabilité et un risque modéré.



Fonds du marché monétaire

Ils sont constitués de titres d'emprunt et d'obligations à court terme. Ils génèrent des rendements fixes, sûrs, mais peu élevés.



Fonds spécialisés

Ils visent à investir dans un secteur ou une région spécifique. Ils présentent un niveau de risque assez élevé, relié entre autres aux fluctuations de devises et aux soubresauts politiques.

Leurs particularités

Les fonds communs de placement sont très prisés des investisseurs. Voici quelques-uns de leurs avantages.

- > Leur gestion est réalisée par des gestionnaires de portefeuille chevronnés.
- > Ils permettent de moduler le risque et de s'adapter à ses objectifs.
- > Il est possible de transférer ses investissements dans d'autres fonds et d'effectuer des investissements ou des retraits systématiques.
- > Ils peuvent s'acheter ou se vendre facilement.

Les gains

Les fonds communs de placement peuvent procurer deux sortes de gains, qui seront touchés en argent ou réinvestis dans le fonds.

1. **Gains en capital:** le profit que vous pourriez réaliser en revendant vos parts. Vous pourriez aussi subir une perte en capital.
2. **Gains en distribution:** les dividendes, intérêts, gains en capital et divers autres revenus générés par le fonds.

4 étapes pour construire un portefeuille d'investissement solide

Pour monter d'un cran le niveau de sophistication de vos investissements, vous devrez comprendre les composantes du processus de construction de portefeuille, puis les mettre en place.

Étape par étape, voici comment s'y prendre.

DÉFINISSEZ VOTRE APPROCHE

En plus de déterminer vos objectifs et votre profil d'investisseur, il faut prendre le temps de bien définir votre approche, car on ne peut pas exceller dans toutes les formes de placement.

Pour y arriver, commencez par vous poser les questions suivantes :

- > En quoi croyez-vous le plus en matière d'investissement ?
- > Quels sont les outils avec lesquels vous êtes le plus à l'aise ?
- > Quel est l'univers des titres que vous connaissez le mieux ?
- > À quelle fréquence comptez-vous investir ?
- > Quel est votre degré de tolérance en matière de volatilité ?

Cette réflexion vous permettra de prendre des décisions cohérentes et vous ramènera à vos objectifs lorsque vous traverserez des périodes difficiles.

1

2

TRIEZ LES OCCASIONS

Il faut ensuite faire le tri entre les bonnes et les mauvaises occasions de placement. Ce faisant, vous analyserez : le rendement, le rang quartile d'un fonds, les frais de gestion, la valeur éthique des placements et le style de gestion. Que vous optiez pour l'analyse technique ou celle dite « fondamentale », il est recommandé de diversifier le risque associé à un modèle en combinant les signaux individuels.

3

RÉVISEZ VOTRE PORTEFEUILLE

Une fois le tri complété, la première tâche consiste à faire le ménage dans votre portefeuille actuel. Les titres qui devraient être vendus pourront être remplacés par des occasions plus prometteuses.

Une fois ces décisions prises, il importe de vous assurer que le niveau de diversification et de gestion du risque répond toujours à vos attentes.

4

ASSUREZ UN SUIVI DISCIPLINÉ

La fréquence à laquelle vous consultez votre portefeuille doit correspondre au nombre de transactions que vous placez. Même s'il est généralement recommandé de ne pas dévier de ces lignes directrices, quand surviennent des circonstances exceptionnelles, il ne faut pas hésiter à remanier votre portefeuille avant la date prévue.

Perspectives de nos gestionnaires de portefeuille externes

Notre structure d'architecture 100% ouverte s'appuie sur un processus continu de diligence et d'entière imputabilité. À la suite d'une revue réalisée en novembre dernier dans le cadre de ce processus, J.P. Morgan Investment Management Inc. (ci-après « J.P. Morgan ») assume maintenant les responsabilités de sous-gestionnaire de portefeuille pour le Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI qui est intégré aux Portefeuilles BNI. Nous vous présentons leur approche et leurs perspectives dans cette édition Printemps 2019.

En bref

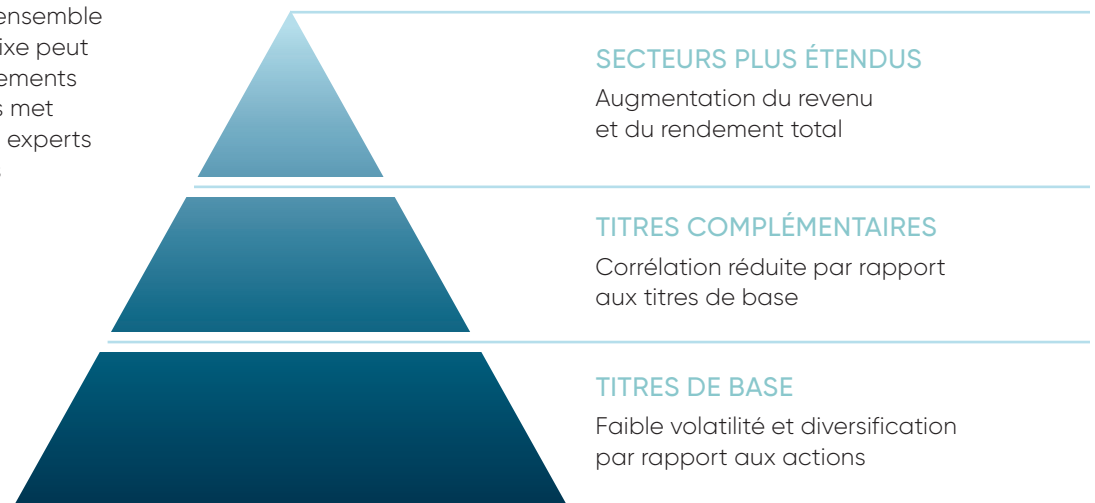
Les marchés sont en constante évolution. Certaines stratégies d'investissement en revenu fixe traditionnel peuvent être inefficaces avec la complexité des marchés d'aujourd'hui. Dans un tel contexte, une approche sans contraintes permet d'élargir les occasions de placement et les sources de valeur ajoutée pour mieux faire face à la volatilité des marchés.

Cette méthode bénéficie de plus de souplesse pour générer des résultats absolus positifs et gérer le risque dans des marchés mondiaux en constante évolution. Ici, le processus de placement du Fonds repose sur un équilibre entre la gestion de la durée, du risque de crédit et de la volatilité. Il dispose de la latitude nécessaire pour profiter de toutes les opportunités du marché des titres à revenu fixe.

Les placements du Fonds sont répartis entre différents secteurs, différentes cotes de crédit, échéances et régions géographiques. Certains instruments financiers peuvent également être utilisés pour en bonifier le rendement et gérer les risques. L'équipe de gestion suit un processus d'investissement discipliné et assure un cadre rigoureux de gestion des risques afin de favoriser la prise de meilleures décisions. La firme de gestion possède une feuille de route impressionnante et une expertise démontrée à travers plusieurs cycles de marché et d'environnement de taux.

Diversifiez vos placements à revenu fixe

Diversifier son portefeuille sur l'ensemble du marché des titres à revenu fixe peut contribuer à améliorer les rendements et réduire la volatilité. Ce Fonds met à profit les meilleures idées des experts de J.P. Morgan sur les marchés obligataires mondiaux afin de générer un rendement total et des revenus accrus.



Perspectives de marché

L'équipe de gestionnaires croit que la croissance mondiale ralentira dans les prochains mois, pour reprendre éventuellement de la vigueur par la suite. Les banques centrales ont clairement reconnu les craintes entourant la croissance. En particulier aux États-Unis, où la Réserve fédérale américaine semble nettement plus accommodante.

Ces circonstances devraient contribuer à soutenir les titres à revenu fixe, s'il n'y a pas de hausses importantes des taux obligataires à court terme. La progression du dollar américain pourrait toutefois être plus limitée.

Stratégie du gestionnaire

Les catégories d'actif considérées plus risquées et les marchés émergents devraient bien réussir si les prochaines données économiques parviennent à prolonger la vie du cycle actuel. Dans cet environnement, l'équipe de gestion continuera de favoriser les obligations à rendement élevé, les titres adossés à des actifs dotés d'une courte échéance et les obligations des marchés émergents.

Maximiser le profit de vos placements grâce au CELI

Cette année, le CELI a 10 ans! Lorsque bien adapté à l'évolution de ses besoins, le CELI permet de tirer un maximum de profit de ses placements. Voici un rappel des avantages de ce véhicule d'épargne, à toutes les étapes de votre vie financière.

De 18 à 34 ans

En plaçant son argent dans un CELI, on mise sur la flexibilité: on peut avoir recours à ses économies facilement, puisque les retraits ne sont pas imposés. De plus, sous certaines conditions, le CELI permet de retirer de l'argent et de le réinvestir plus tard sans perdre ses droits de cotisation.

De 35 à 49 ans

Pendant cette période, les imprévus ont souvent une forte incidence sur le mode de vie. En cas d'obligations financières imprévisibles, le CELI permet d'avoir accès à ses actifs sans pénalité.

De 50 à 64 ans

Pour choisir le véhicule de placement le plus efficace, il convient d'évaluer à quel moment dans sa vie son taux d'imposition sera le moins élevé. Si l'on prévoit qu'il sera plus élevé à la retraite qu'il l'est actuellement, il vaut mieux investir dans un CELI plutôt que dans un REER.

65 ans et plus

Le CELI est une solution fiscale en or pour les retraités: il n'a aucune incidence sur le montant alloué en prestations gouvernementales. De plus, le CELI n'exige aucun retrait annuel minimum et il n'est pas nécessaire de le convertir en revenus de retraite au-delà de l'âge de 71 ans.



Le CELI ne remplace pas le REER

Comme dans tout bon portefeuille financier, la diversification est de mise avec les véhicules de placements enregistrés. Si le REER vise exclusivement à financer la retraite, le CELI peut être utilisé pour plusieurs autres raisons. Il convient donc de trouver le bon équilibre selon sa situation et ses objectifs.

Pour en savoir plus

 1 888 270-3941 ou 514 871-2082
du lundi au vendredi de 8h à 20h (heure de l'Est)

 bnc.ca/investissement

 investissements@bnc.ca



30609-001 (2019/03)

Les services de planification financière sont offerts par l'entremise des filiales de la Banque Nationale. Les planificateurs financiers exercent leurs activités pour le compte de Banque Nationale Investissements inc., filiale à part entière de la Banque Nationale.

L'information et les données fournies dans le présent document ainsi que les commentaires des gestionnaires de portefeuille, y compris leurs opinions et déclarations prospectives et incluant ceux fournis par des tiers, sont considérées exactes au moment de leur impression et ont été obtenues de sources que nous avons jugées fiables. Nous nous réservons le droit de les modifier sans préavis. Ces informations, données et commentaires vous sont fournis à titre informatif uniquement. Aucune représentation ni garantie, explicite ou implicite, n'est faite quant à l'exactitude, la qualité et le caractère complet de cette information, de ces données et de ces commentaires. Les opinions exprimées ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des parts mentionnées aux présentes et ne devraient pas être considérées comme une recommandation. Les informations présentées ne créent aucune obligation légale ou contractuelle pour la Banque Nationale du Canada ou l'une de ses filiales.

Les Fonds BNI (ci-après, les «Fonds») sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Un placement dans un Fonds peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des Fonds avant de faire un placement. Les titres des Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Les Fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Rien ne garantit que le plein montant de votre placement dans un fonds vous sera retourné.

Les Portefeuilles BNI (les «Portefeuilles») sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Un placement dans les Portefeuilles peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des Portefeuilles avant de faire un placement. Les titres des Portefeuilles ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Les Portefeuilles ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

Le Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI (le «Fonds») est offert par Banque Nationale Investissements inc., filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Trust Banque Nationale inc. agit à titre de gestionnaire de portefeuille pour le Fonds et J.P. Morgan Investment Management Inc. (JPMIM), filiale en propriété exclusive indirecte de JPMorgan Chase & Co. (JPMC), agit à titre de sous-gestionnaire de portefeuille pour le Fonds. J.P. Morgan Asset Management (JPMAM) est la marque utilisée par la division de gestion d'actifs de JPMC et ses filiales.

© 2019 Banque Nationale Investissements inc. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.